



CC des Franches Communes (Siren : 247000466)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Quers
Arrondissement	Lure
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1994
Date d'effet	31/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Raymond BILQUEZ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 bis rue de l'église
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70200 Quers
Téléphone	03 84 94 78 95
Fax	
Courriel	franches.communes@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 928
Densité moyenne	33,97

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Adelans-et-le-Val-de-Bithaine (217000041)	320
70	Ailloncourt (217000074)	312
70	Bouhans-lès-Lure (217000819)	316
70	Citers (217001551)	859
70	Dambenoît-lès-Colombe (217001957)	280
70	Francheville (217002500)	422
70	Lantenot (217002948)	383
70	Linexert (217003045)	133
70	Mollans (217003516)	246
70	Pomoy (217004167)	199
70	Quers (217004324)	358
70	Rignovelle (217004456)	100

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>B - COMPETENCES OPTIONNELLES - Protection et mise en valeur de l'environnement : Réalisation du diagnostic et de l'étude du plan de zonage concernant le schéma directeur d'assainissement des communes Mise en oeuvre d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif)</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination, traitement, collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination, traitement, collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés</i>
- Autres actions environnementales <i>- Elimination, traitement, collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés - réalisation du diagnostic et de l'étude du plan de zonage concernant le schéma directeur d'assainissement des communes - mise en oeuvre d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif)</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>COMPETENCES OPTIONNELLES II - 6 - EMPLOI ET INSERTION La CC peut intervenir, au titre de partenaire, en matière d'insertion par l'emploi. Pour cela, elle considère comme d'intérêt communautaire : * l'adhésion à la Mission locale Espace jeunes * la mise en place d'un "Relais Services Publics" (RSP) chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Les services rendus, basés au siège de la CC, concerneront principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi. Est exclue toute intervention en</i>

lien avec la Poste qui restera du domaine communal.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etude, création, aménagement et gestion de nouvelles zones d'activités : industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques créées à compter de l'adoption des présents statuts. Les zones d'intérêt communautaire correspondent à : - une superficie minimum de 3 ha - toute parcelle de terrain pouvant recevoir des entreprises - selon un plafond maximum de 50 000 euros / ha aménagé ou loti Aménagement et exploitation du site de la Trinquotte situé à Citers

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Aides indirectes tendant à favoriser l'accueil et l'environnement d'entreprises telles que la signalétique d'accueil et d'orientation des entreprises sur le territoire communautaire Actions en faveur du commerce et de l'artisanat dans le cadre d'opération du type de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) sur la base des conclusions d'une étude préalable Mise à disposition de terrains communautaires au bénéfice d'entreprises et construction et aménagement de bâtiments à toutes fins sous réserve de la validation du conseil communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- *Gestion, aménagement et entretien d'équipements sportifs collectifs Sont s'intérêts communautaire les équipements sportifs collectifs situés à Francheville, Adelans et le Val de Bithaine et Quers à partir du 1^{er} janvier 2008 à la condition que les travaux de réhabilitation et de mise aux normes soient terminés à Francheville et que les communes d'Adelans et de Quers participent à la rénovation des terrains, par fonds de concours*

- Activités péri-scolaires

- *Gestion de site d'accueil périscolaire et extrascolaire situés à Amblans et Velotte, à Citers, à Francheville après mise à disposition gratuite par les communes ou SIVU propriétaires des bâtiments adaptés. Les conditions d'utilisation et la prise en charge des dépenses de fonctionnement étant précises par convention. Et des ateliers d'initiations spécifiques d'ordre culturel et sportifs situés à Mollans. Toutes les actions inscrites dans le contrat temps libre et contrat enfance engagée avec la Caisse d'allocations familiales.*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières à l'exercice des seules compétences de la C.C.

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de voies d'intérêt communautaire dont la C.C. est propriétaire ou agissant comme tel, notamment pour les accès directs au site de la Trinquotte (auberge et logement) et autour de l'étang Fauchage des voies communales dans la limite d'un crédit d'heures défini par le conseil communautaire (ci-joint tableau des quotas d'heures par commune) Entretien de l'éclairage public sauf : installation de nouveaux types d'équipements, enfouissement et renforcement du réseau électrique : illumination à caractère festif et sur les terrains de sports

Développement touristique

- Tourisme

Création, aménagement, balisage et promotion des circuits de vélo-route de découverte sur le territoire des FC -tracé ci-joint- mettant en valeur les caractéristiques architecturales et environnementales du territoire Soutien technique et financier aux initiatives privées de développement de l'hébergement touristique La CC interviendra : - en matière de création de meublés de tourisme (gîte) selon les conditions suivantes : classement 3 étoiles ou équivalent, engagement de mise en location pendant 10 ans La participation financière sera : 10 % d'un montant de travaux plafonné à 20 000 €, soit au maximum 2 000 € par projet. - en matière de création des chambres d'hôtes selon les conditions suivantes : classement 3 épis (référentiel gîtes de France) ou équivalent, engagement de mise en location pendant 10 ans, dans la limite deux chambres par porteur de projet. La participation financière sera de 500 € par chambre

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Mise en oeuvre et suivi d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat en partenariat avec d'autres collectivités représentant les autres secteurs géographiques concernés Mise en place d'un observatoire du logement

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Eclairage public

COMPETENCES OPTIONNELLES II - 1 - VOIRIE Entretien de l'éclairage public sauf : installation de nouveaux types d'équipements, enfouissement et renforcement du réseau électrique ; illumination à caractère festif et sur les terrains de sport

- Pistes cyclables

- Création, aménagement, balisage et promotion des circuits de vélos route de découverte sur le territoire des Franches Communes mettant en valeur les caractéristiques architecturales et environnementales du territoire.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Actions d'accompagnement pour l'apport de nouvelles technologies de l'information et de la communication et recherche de solutions pour uniformiser la téléphonie de l'information et de la communication et recherche de solutions pour uniformiser la téléphonie mobile et inciter à la généralisation de l'ADSL

- Autres

COMPETENCES FACULTATIVES Coopération et communication * Création et mise en oeuvre de toute forme de support de communication interne et externe visant à promouvoir le territoire, les projets communautaires * Mutualisation de moyens techniques et financiers pour l'étude et/ou la mise en oeuvre d'actions sous conditions définies par convention dans le cadre des compétences communautaires avec les collectivités et associations limitrophes

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VOSGES SAONOISES (257005330)	SM fermé	174
70	SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE POUR LE TRANSFERT, LA VALORISATION ET L'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES (257003426)	SM fermé	109 866

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)